



Cornillac le 6 janvier 2012

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012, tant dans votre vie familiale et professionnelle, que dans les fonctions que vous exercez quotidiennement de façon bienfaisante au service de vos communes respectives.

Ce début d'année coïncide avec le choix, pour les conseils municipaux qui ne l'ont pas encore fait, d'adhérer ou non au projet de PNR.

Personne ne peut confisquer votre choix !

En fin d'année 2011, certains élus du « côté drômois » ont reçu un courrier du Sénat en provenance de PARIS, cosigné par plusieurs grands élus, concernant la délibération que les conseillers municipaux devront prendre pour l'adhésion au PNR des Baronnies.

Les cosignataires nous expliquent que le territoire des Baronnies est dans une situation fragile. C'est vrai, ce n'est pas nouveau et c'est hélas une situation qui concerne de nombreuses régions de France et même des PNR existants.

Toutefois, nous avons cru utile de vous apporter, les précisions suivantes :

En 2005 le Pays « [Une Autre Provence](#) » est créé, il participe à de nombreux projets avec des collectivités, régions, département, communautés de communes et communes. Aujourd'hui encore il développe toujours des actions auxquelles le syndicat mixte vient souscrire pour obtenir des financements. Bien sûr, c'est une association (inversement peu couteuse), mais elle ne semble pas prête à disparaître.

« [La Drôme Provençale](#) » le label de notre territoire connu et reconnu depuis des décennies en France et à l'étranger, serait il en concurrence avec le label Parc ? Sa pérennité serait elle posée ?

Un « PNR » n'est pas un guichet à subventions, c'est inscrit de façon lapidaire dans le fascicule de présentation du projet PNR édité par le syndicat de préfiguration. Les communes continueront bien à percevoir les subventions auxquelles elles peuvent prétendre même si elles sont hors du parc.

Nous vous invitons à lire et relire la charte définitive, les résultats, les réponses et les interprétations données à la suite de l'enquête publique, **avec l'approche, la connaissance du territoire qui est la votre, et le vécu du dossier.**

Nous sommes nombreux, petits élus ruraux à ne pas être convaincus, même si par ailleurs nous pouvons apprécier les signataires de cette « lettre ouverte », et travailler en toute confiance avec eux sur d'autres dossiers.



BARONNIES LIBRES SANS PARC

Notre site : <http://www.baronnies-libres.info/>

Catastrophisme et Culpabilisation ?

C'est un peu le sentiment que laisse cette missive sénatoriale, qui porte le PNR, selon ses auteurs, sur l'autel des subventions comme la seule structure salvatrice pour « les projets qui passeront par le parc ». Ceux que vous retrouverez dans la charte, et que beaucoup ont du mal à cerner.

Il est étonnant aussi de constater, comment en quelques années, pour convaincre les élus municipaux ou de l'intercommunalité d'adhérer au syndicat mixte, il était écrit que cette décision « *ne préjugait en rien l'adhésion future ou non de la commune au PNR. L'adhésion à un parc naturel régional est volontaire et ne peut en aucun cas être imposée* ».

Nous y avons cru, et nous avons exprimé clairement notre avis sur le projet, dans le respect du principe républicain.

Alors aujourd'hui, au moment de la consultation démocratique, nous sommes en droit de nous demander si les intentions d'hier ont changé ?

Responsables et Soucieux d'abord de l'intérêt Public.

C'est bien en âme et conscience, bien au-delà du clientélisme et des clivages politiques, que chaque conseiller municipal a pris, ou prendra sa décision, après en avoir évalué les avantages et inconvénients.

Continuer le processus démocratique.

La commission a dénombré 82% d'avis défavorables (sur plus de 3400 avis /page 16 du rapport) lors de l'enquête publique.

A ce jour plusieurs communes (sur moins d'une vingtaine qui ont délibérées), se sont prononcées contre l'adhésion au PNR :

BALLONS, BELLECOMBE TARENDOL, CONDORCET, CORNILLAC, CURNIER, LE PEGUE, MIRABEL AUX BARONNIES, MONTBRISON SUR LEZ, NOSSAGE ET BENEVENT, PIEGON, REMUZAT, SAINTE JALLE.

Preuve que ce projet est loin d'être partagé par un bon nombre.

Aussi, nous ne pouvons que continuer à vous inviter, au moment du vote, à vous exprimer en toute sérénité.

Bien démocratiquement,

Les élus ruraux des Baronnie Libres,

MEILLEURS VŒUX A TOUS !